



PROGRAMME DE DEVELOPPEMENT LOCAL INTEGRE DE L'ORIENTAL

AVIS D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET 01/DELIO/2022

L'Agence de l'Oriental en partenariat avec le Programme des Nations Unies pour le Développement, l'Office Du Développement Des Coopération(ODCO) et l'Office National du Conseil Agricole (ONCA), dans le cadre du Programme DÉLIO, lance un Appel à Manifestation d'Intérêt adressé aux coopératives pour « **la mise en œuvre d'un plan d'accompagnement et de renforcement des capacités des coopératives dans l'objectif de soutenir et développer l'emploi dans la région de l'Oriental** ».

PRESENTATION DU PROGRAMME DELIO ET CONTEXTE D'INTERVENTION

Le Programme de Développement Local Intégré de l'Oriental DÉLIO a été initié par l'Agence de l'Oriental et le Programme des Nations Unies pour le Développement (PNUD/Maroc), et ce, dans l'objectif d'apporter un appui aux acteurs locaux dans le cadre de sa stratégie de lutte contre la pauvreté, et particulièrement son produit spécifique numéro quatre visant la valorisation des filières de produits locaux, la réalisation de projets socioéconomiques et la promotion de l'employabilité notamment des jeunes et des femmes.

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la professionnalisation des groupements des producteurs (coopératives) pour améliorer leur activité de production et de valorisation à travers le renforcement de capacités et/ou d'optimisation de la chaîne de production en équipements et matériels nécessaires, selon le besoin prioritaire.

Sont concernées par cet appel:

- **LES COOPERATIVES AGRICOLES ET AGRO-ALIMENTAIRES;**
- **LES COOPERATIVES ARTISANALES;**
- **LES COOPERATIVES DE L'ECOTOURISME.**

LES VOLETS D'ACCOMPAGNEMENT ET D'APPUI SONT :

-La formation : Le renforcement des capacités techniques, financière et administratives (Fiscalité, comptabilité, management... etc) ;

-L'équipement : tout ce qui est en liaison avec le processus de production (équipements, matériels et outillages...).

A cet effet, les coopératives intéressées et en activité sur les territoires cibles au niveau de la région de l'Oriental sont invitées à participer à cet appel à manifestation d'intérêt.

REGLEMENT DE D'APPEL A MANIFESTATION D'INTERET :

Le règlement de d'Appel à Manifestation d'Intérêt peut être :

Retiré au bureau d'ordre du siège de l'Agence de l'Oriental (Adresse : Agence de l'Oriental, sis 13, rue Mohamed Abdou- Oujda)

Téléchargé à partir du portail de l'Agence de l'Oriental : www.oriental.ma

DEPOT DES DOSSIERS :

Le dépôt des dossiers de candidature doit être effectué à l'Agence de l'Oriental, 13 rue Mohamed Abdou, Oujda.

La date limite du dépôt des dossiers de candidature est le 15 Juin 2022 à 10h00.



مكتب تنمية التعاون
Office du Développement de la Coopération



AGENCE DE
L'ORIENTAL